

Section 19

Astrophysique

Section 20

Terre et planètes telluriques : structure, histoire, modèles

Section 21

Système Terre : enveloppes superficielles

Section 32

Surface continentale et interfaces

Motion

Relative à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) en missions embarquées et/ou de terrain

Suite à deux cas de VSS durant une campagne embarquée en septembre 2025, les sections 19, 20, 21 et 32 du CoNRS proposent la motion suivante.

Considérant que la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) constituent une priorité du CNRS et s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de prévention des risques psychosociaux et de promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;

Considérant que les personnels du CNRS, chercheur·euse·s, ingénieur·e·s, technicien·ne·s et doctorant·e·s, peuvent être amenés à effectuer des missions embarquées ou de terrain, parfois dans des contextes isolés ou en coopération internationale, où les risques liés aux VSS peuvent être accrus ;

Considérant que la méconnaissance des procédures de prévention, de signalement et de prise en charge des victimes fragilise la protection des agents et la qualité des environnements de travail ;

Considérant qu'une formation spécifique, adaptée aux contextes de mission, constitue un outil essentiel pour prévenir les comportements inappropriés et garantir la sécurité et la dignité de toutes et tous ;

En conséquence, il est proposé par l'ensemble des comités des sections 19, 20, 21 et 32 les recommandations suivantes à la direction du CNRS :

1. De rendre obligatoire, pour tout agent appelé à participer à une mission embarquée ou de terrain, le suivi d'une formation préalable à la prévention et à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) ; ou la production d'une attestation de suivi d'une telle formation, datant de moins de 3 ans. Cette formation devra être spécifiquement adaptée aux contextes des missions embarquées et de terrain et couvrir les situations particulières liées à l'isolement, à la promiscuité, aux relations hiérarchiques, aux contextes internationaux, ainsi qu'aux procédures de signalement et de prise en charge applicables durant ces missions ;
2. Que cette formation comprenne notamment :
 - une sensibilisation aux mécanismes et manifestations des violences sexuelles et sexistes;
 - une présentation des obligations légales et déontologiques applicables au sein du CNRS;
 - une formation pratique à la détection, à l'écoute et à la prise en charge des victimes, incluant la connaissance des dispositifs internes de signalement et d'accompagnement ;
3. Que la direction du CNRS veille à la mise en œuvre effective de cette obligation, notamment par la mise à disposition de modules de formation, en présentiel ou en distanciel, dispensés par des formateurs et formatrices qualifiés ;

4. Qu'un suivi administratif de cette formation soit intégré dans la procédure de préparation et de validation des missions, au même titre que les formations obligatoires en matière de sécurité ou d'éthique.

Détail des votes par Sections :

S19 : Motion adoptée le 08/06/2026 à l'unanimité. 19 votant.es : 19 oui / 0 non / 0 abstention.

S20 : Motion adoptée le 08/06/2026 à l'unanimité. 20 votant.es : 20 oui / 0 non / 0 abstention.

S21 : Motion adoptée le 16/06/2026 à l'unanimité. 20 votant.es : 20 oui / 0 non / 0 abstention.

S32 : Motion adoptée le 08/07/2026 à l'unanimité. 20 votant.es : 20 oui / 0 non / 0 abstention.

M. Fabrice HERPIN

Président de la Section 19

M. Alexandre SCHUBNEL

Président de la Section 20

Mme Cathy CLERBAUX

Présidente de la Section 21

Mme Katell GUIZIEN

Présidente de la Section 32

Destinataires :

- M. Thierry DAUXOIS, président-directeur général du CNRS.
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- M. François POUGET, directeur général délégué aux ressources du CNRS.
- M. Jean-François DOUSSIN, directeur de l'Institut CNRS Terre & Univers.
- M. Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS.
- Mme Evelyne BRUNET-PRIOUX, présidente de la Conférence des présidents du Comité national.
- M. Matthieu CASSIN, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national.
- Mesdames les présidentes et Messieurs les présidents des Sections et des Commissions interdisciplinaires du Comité national.
- Madame la présidente et Messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'Instituts.
- Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'Instituts du CNRS.
- Mme Hélène BOULANGER et M. Jean-François HUCHET, vice-présidente et vice-président de France Universités.
- Mme Anne JOULAIN, présidente de la Commission permanente du Conseil national des universités.
- M. Joël MORET-BAILLY, référent chargé de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, laïcité et signalements.
- Mme Hélène MAURY, directrice des ressources humaines du CNRS.
- Mme Elisabeth KOHLER, directrice de la Mission pour la Place Des Femmes du CNRS.
- Mme Béatrice MARTICORENA et M. Jean-Louis VERCHER, co-présidente et co-président du comité parité-égalité du CNRS.